

Sauveteur Secouriste du Travail Recyclage

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Actualiser ses compétences pour toujours agir efficacement face à une situation d'accident, en préservant l'état de la victime, dans l'attente des secours organisés.
- Faire le point sur les situations rencontrées et échanger sur les bonnes pratiques
- Obligation de recyclage SST tous les 24 mois

PROGRAMME :

- Maintenir les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (SST), définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voir supérieur à celui de sa formation initiale.
 - Evaluer les compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (SST) face à toutes situations d'accident, potentielles ou avérées.
 - Il devra être capable de : Situer le sauvetage secourisme du travail dans la santé et la sécurité du travail, protéger, de protéger à prévenir, examiner, faire alerter ou alerter, de faire alerter à informer, secourir. Utiliser le défibrillateur (DSA ou DAE) avec un maximum de réactivité et un maximum d'aisance.
- Révision des gestes de Secourisme (et d'urgence) :
 - Actualisation de la formation SST ;
 - Utilisation du défibrillateur (DSA : Défibrillateur Semi-Automatique ou DAE : Défibrillateur Automatisé Externe)
 - Tout le matériel nécessaire pour la formation SST est mis à disposition par le formateur : mannequin, couverture, accessoires, défibrillateur (DSA ou DAE).
- Evaluation de la formation SST Recyclage :
 - Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) (utilisation, au national, de la même grille d'évaluation).
 - Les stagiaires devront se munir de leur carte S.S.T., le formateur récupère les anciennes cartes SST et l'organisme de formation FLOBEL éditera une nouvelle carte SST sous FORPREV pour les stagiaires ayant reçu une évaluation positive.

VALIDATION DES ACQUIS

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.



DURÉE DE FORMATION

1 jours - soit 7 heures



PUBLICS

Tous les salariés, opérateurs et agents exerçant une activité physique. Par exemple : secteurs de l'industrie, du commerce, administratif, et du BTP



CALENDRIER & TARIF



Faire la demande par mail à contacteinstitec.fr



DÉLAIS

15 jours avant l'entrée en formation



MÉTHODES, APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Cours théorique, cas pratique, démonstration, mise en situation.



CONTACT

Responsable Pédagogique
Megane SOUFFIR 06 29 24 50 76



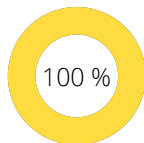
ACCESSIBILITE PSH

Accueil du public en situation de handicap
Pour toutes demandes particulières, merci de contacter le référent PSH
Megane SOUFFIR : 06 29 24 50 76



LIEU

- Au sein de votre entreprise



Réussite à l'examen en 2020



92.75%
Satisfaction des stagiaires en 2020